

MAIRIE

Rue Claude Tillet

60440 OGNES

TÉLÉPHONE :

03.44.87.72.36

ADRESSE ÉLECTRONIQUE:

mairie.ognes60@wanadoo.fr

Accueil du public

Lundi de 17H à 19H30

Jeudi de 12H à 14H

1 Samedi sur 2 de 9H30 à 12H

Ouvert le 10 et 24/02, 10 et 24/03.

Retrouvez-nous, à l'adresse : www.ognes60.e-monsite.com Ou sur FACEBOOK :

Ognes petit village de l'Oise

Tri sélectif:

Encombrants: enlèvement sur rdv 0 800 880 944.

<u>Déchets verts</u>: tous les mardis à partir du 20/03.

Conteneurs jaunes: mercredis 07 et 21/02, 07 et 21/03, 04 et 18/04, 03, 16 et 30/05.

<u>Ordures ménagères</u>: tous les mercredis.

Le mot du Maire

Comme le veut la tradition, c'est avec plaisir que je vous présente mes meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Des sourires, pour chasser la tristesse,
De l'audace, pour que les choses ne restent jamais en place,
De la confiance, pour faire disparaître les doutes,
Des gourmandises, pour croquer la vie,
Du réconfort, pour adoucir les jours difficiles,
De la générosité, pour le plaisir de partager,
Des arcs en ciel, pour colorer les idées noires,
Du courage, pour continuer à avancer!
Bonne Année à tous.

J'aimerais également rappeler à chacun qu'il est important d'être vigilant, attentif et solidaire, pour vous et votre famille mais aussi pour vos voisins comme vous aimeriez qu'ils le fassent en retour si cela était nécessaire.

En effet, nous avons eu, en cette fin d'année 2017, deux cambriolages en pleine journée et des voitures vandalisées. Puis ces derniers jours, une personne a été aperçue à plusieurs reprises, le matin vers 7h00, dans la cour de l'école puis dans l'impasse des écoles.

La gendarmerie est prévenue mais malheureusement on ne peut pas avoir une présence continue de leur part. C'est pourquoi, je demande à chacun de redoubler de vigilance, et surtout, n'hésitez pas à appeler le 17 dès que vous voyez quelque chose de suspect. Toutefois, faites attention à vous, ne prenez aucun risque.

N'oubliez pas, que vous pouvez aussi contacter les voisins vigilants, sauf en cas de flagrant délit, pour leur communiquer ce que vous avez peut-être vu ou aperçu qui pourrait être suspect. Par contre, ne prenez aucun risque et faites attention à vous!

Bonne lecture.

Legrand Karine

Etat Civil

♣ Nos sincères condoléances aux membres de la famille de Mme Kolaczkowski Josette.



Extrait des Conseils Municipaux du 26/09 et 6/11

AGENDA D'ACCESSIBILITE

PROGRAMMEE

Les dossiers Ad'AP (Agenda d'Accessibilité Programmé) correspondent à l'engagement à réaliser des travaux dans un délai déterminé (jusqu'à trois ans, sauf cas très particulier), de les financer et de respecter les règles d'accessibilité pour les établissements recevant du public. L'architecte retenu nous a remis ses conclusions et donc les dossiers complets à déposer en souspréfecture. Les travaux à réaliser seront donc les suivants :

- Salle des fêtes : WC femme à mettre en accessibilité (en supprimant la cloison et en déplaçant le lavabo), refaire les seuils et mettre un repère visuel entre la place PMR (Personne à Mobilité Réduite) et l'entrée du bâtiment.
- Ecole : sol du préau à refaire entièrement avec différentes pentes, installation d'un WC accessible aux PMR.
- Mairie : Aménagement parking PMR et accès secrétariat mairie.
- Eglise : Réfection du parvis et création d'une rampe PMR à l'intérieur sur nef.

RECONSTRUCTION DU LOCAL TECHNIQUE

Les travaux ont eu lieu en septembre dernier et le local technique est donc maintenant pourvu d'une arrivée d'eau. De plus, nous avions prévu de créer un coin pour le regroupement des poubelles de l'impasse des écoles, mais la collecte mécanisée devrait être mise en place dès le mois de juin et les containers devront donc être placés sur le bord des trottoirs. Ayant reçu dans le même temps, une réponse négative à notre demande d'abris-bus auprès du département, celui-ci a donc été construit, en lieu et place d'un emplacement poubelle sans surcoût. Les enfants pourront donc être abrités dans les deux sens de circulation.

SECURITE ROUTIERE : TRAVERSEE DU VILLAGE

Les travaux ont enfin été réalisés. Nous allons pouvoir observer et modifier si besoin afin d'obtenir les résultats escomptés.

A ce jour, on a pu remarquer que certaines voitures slaloment à « grande » vitesse entre les places de stationnement, et que les camions et véhicules agricoles montent sur le trottoir pour pouvoir passer et le détériore. La pose d'un feu de récompense a donc été évoquée et sera étudiée. Il a été suggéré, par un riverain, également d'intervenir dans la rue des fontaines en installant un plateau surélevé. Cette solution n'est pas envisageable aussi près des habitations comme on a pu l'évoqué sur le reste de la commune mais les membres du conseil vont essayer de trouver une solution adaptée.

DEBAT SUR LE PROJET D'AMENAGEMENT ET DU DEVELOPPEMENT DURABLE (PADD)

Suite à l'avancement des travaux concernant le Plan Local d'Urbanisme (PLU), considérant la nécessité d'ajuster les orientations du Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) énoncées dans le compte rendu de la séance de Conseil Municipal du 12 juin 2017, le PADD est modifié comme suit :

- Modification de l'orientation « Envisager l'accueil d'au moins une quinzaine de logements, en réponse au desserrement théorique des ménages, sur les quinze prochaines années ». L'objectif est de prévoir un développement cohérent avec l'évolution démographique des années antérieures et compatible avec le SCOT. Ainsi, le taux de croissance envisagé est de l'ordre de + 0,7% à + 0,8% par an à l'horizon de 2030. Le besoin en logement découle de ce choix de développement ; ce dernier est estimé à environ 25 logements. L'orientation sera rédigée de la manière suivante : « Envisager l'accueil d'environ 25 logements sur les quinze prochaines années »
- Modification de l'orientation « Consommation de 0,75ha d'espaces naturels ou agricoles » Le potentiel interne est suffisant pour répondre aux futurs besoins en logement ; par conséquent la consommation d'espaces naturels et agricoles à l'extérieur du périmètre aggloméré sera nulle.

Il a été évoqué de déplacer les équipements de loisirs et sportifs pour les rapprocher de la salle des fêtes et de prévoir des places de stationnements communes au stade et à la salle des fête. Après concertation, le Conseil Municipal ne s'est pas entendu et n'a pas retenu cette option.



REGLEMENT DU PLU

Ayant reçu des remarques de la chambre d'agriculture concernant le dernier règlement provisoire du PLU et après en avoir débattu, les membres du Conseil Municipal décident de contacter le bureau d'études pour effectuer quelques modifications concernant toutes zones U ou AU :

- Possibilité d'extension des bâtiments agricoles limités aux types d'activités qui ne causeraient ni nuisances sonores ni nuisances visuelles.
- Modifié l'emprise au sol des constructions à usage d'activité de 60 % à 80 % pour projet agricole et 100 % pour projet d'activité commerciale ou autre.
- Pour les façades : « Les bâtiments à usage d'activités réalisés en profilés divers utiliseront des tonalités différentes » n'ayant pas de réels intérêts, il est convenu de laisser le choix soit en couleurs différentes soit matériaux différents et non pas imposer que les deux soit différents.
- Le traitement environnemental est à modifier afin d'être en cohérence avec les modifications de l'emprise au sol.
- Concernant le paragraphe : "Implantation des constructions par rapport aux voies et emprises publiques. Les constructions doivent être implantées avec un retrait d'au moins 10 m par rapport à l'alignement" jugeant qu'effectivement 10 mètres est trop, le modifié à 2 mètres voir ne pas imposer de limite.
- Une remarque est également faite sur la hauteur au faîtage qui est limitée à 15 mètres, mais sur lequel les élus sont restés fermes afin de protéger l'aspect visuel et les nuisances éventuelles au niveau visuel également.

Il est également proposer d'étudier aujourd'hui, les futures voies d'accès et de circulation pour le village afin d'éviter de se retrouver avec des voies sans issus et des culs-de-sac dans tous les coins de rues. Cette remarque sera transmise au bureau d'étude, pour avis, avec celles citées précédemment.

TRAVAUX D'ELECTRICITE DANS LES BATIMENTS COMMUNAUX

Suite aux rapports de l'APAVE concernant la conformité des installations électriques, M. Julien Platrier, électricien, qui après sa visite des locaux communaux du 23 octobre dernier, nous a proposé les devis avec les montants suivants :

• Ecole : 1 652.30 € TTC

• Salle des fêtes : 1 364.10 € TTC

• Mairie: 1 157.89 € TTC

• Salle des fêtes : 6 790 € TTC avec le changement

de tous les radiateurs.

Les devis ont été validés et les travaux effectués courant du mois de novembre et décembre.

REFECTION DE L'EGLISE

Les deux dossiers ont été retenus et les travaux seront subventionnés à hauteur de :

- 50 % pour les travaux de couverture et charpente et le remplacement de la gouttière bas-côté nord, soit $15\,400$ € sur une dépense totale de $30\,805$ € TTC.
- 50 % pour la réfection de deux contreforts, de la cloche et la protection des vitraux, soit $27730 \in \text{sur}$ une dépense totale de $55468 \in \text{TTC}$.

Le montant dépassant les 25 000€ HT, il est obligatoire d'avoir recours un appel d'offre pour ce marché public. Il est également plus prudent et fortement conseillé, pour la réalisation de ce marché, de faire appel à un maître d'œuvre afin d'éviter tous problèmes juridiques.

Les comptes rendus sont consultables en intégralité sur le site de la commune ou en mairie.



Animations of festivités

<u>Agenda</u>

06/02 et 03/04

à 19h30:

Soirée jeux de société

01/04:

Chasse aux œufs de Pâques

Retrouvez toutes les autres photos de nos fêtes et animations sur notre site internet www.ognes60.e-mon-

> <u>site.com</u> Ou sur nitre page

FACEBOOK :

Oanes petit village de

Halloween

Après 3 ans à braver le froid et à défiler dans les rues du village, parfois tard le soir en fin de tournée, la commission fêtes et animations a décidé de mettre tout le monde au chaud en organisant une Halloween Party à la salle des fêtes le 31 Octobre à partir de 20h30.

Nous avons pu apprécier les déguisements de chacun qui n'étaient pas camouflés sous les manteaux cette fois-ci et, heureusement car les participants ont bien joué le jeu, aussi bien les enfants que les adultes d'ailleurs.

Musique, vidéos, confettis, confiseries, boissons, chips étaient au rendez-vous. Un moment convivial et jovial lors duquel la terreur a laissé place à l'amusement.

Merci à tous pour votre participation et votre investissement.

A l'année prochaine.









Noël

Comme chaque année, nous avons souhaité fêter Noël, un peu en avance, avec les enfants et les ainés :

- Le vendredi 1^{er} Décembre à 20h30, la salle des fêtes s'est transformée en salle de cinéma. Les enfants, de 3 à 11 ans, ont pu se détendre en regardant « Mission Noël : les aventures de la Famille Noël » puis une petite collation leur a été proposée pour finir la soirée.

Ensuite, un petit cadeau attendait chaque enfant, de 0 à 2 ans, au pied du sapin de la mairie et pour les plus grands, âgés de 12 à 18 ans, un bon d'achat de 20 euros chacun, à utiliser en magasin ou sur internet, était à récupérer au secrétariat.

- Le dimanche 3 décembre, les ainés ont été accueillis à la salle des fêtes, à partir de 12h30, pour le traditionnel repas de fin d'année, animé cette année par Julien l'illusionniste et qui s'est clôturé par la distribution d'un panier garnis.



Espérant que pour chacun des participants ce fut agréable, festif et convivial, nous vous donnons rendez-vous l'année prochaine en décembre mais aussi tout au long de l'année pour d'autres occasions.

























COLLECTE MECANISEE DES DECHETS MENAGERS

A dater du 6/02/2018 et pendant une durée de 4 mois, il sera procédé, sur l'ensemble de la communauté de communes du Valois, à la mise à disposition de nouveaux bacs jaune ou à l'installation d'une collerette de préhension sur les bacs de 240 litres

Vous serez prévenus deux jours à l'avance de cette mise à disposition. Ces bacs comporteront une puce afin d'alimenter le fichier client. A l'occasion, un marquage au sol sera réalisé notifiant le positionnement pour enlèvement. Vous aurez également à parapher sur la tablette tactile la prise en charge de ces bacs. Les anciens containers de 120 litres seront repris par la même occasion.

En cas d'absence, il vous sera possible de prendre un rendez-vous pour cette livraison ou vous aurez aussi la possibilité de venir retirer ces bacs à l'adresse et aux jours de permanence organisée par Veolia.

Ce nouveau mode d'enlèvement sera opérationnel pour le second semestre, il fera l'objet d'un nouveau calendrier définissant les jours de ramassage.





Enquête sur le cadre de vie et la sécurité

L'institut national de la statistique et des études économiques (Insee), en partenariat avec l'observatoire national de la délinquance et des réponses pénales (Ondrp), réalise du 1 er février au 30 avril 2018, une enquête sur le thème du cadre de vie et la sécurité.

Cette enquête vise à mesurer la qualité de l'environnement de l'habitat et l'insécurité. Par ailleurs, elle vise à connaître les faits de délinquance dont les ménages et leurs membres ont pu être victimes.

Dans notre commune, quelques ménages seront sollicités. Un enquêteur de l'Insee, chargé de les interroger prendra contact avec certains d'entre vous. Il sera muni d'une carte officielle l'accréditant.

Nous vous remercions par avance du bon accueil que vous lui réserverez.

VOL

- LES PROJECTEURS INSTALLES POUR ECLAIRER LA FAÇADE DE LA MAIRIE ET LE SAPIN DE NOËL ONT ETE DEROBES DURANT LE MOIS DE DECEMBRE.

Route menant à Nanteuil-le-Haudouin

La route s'est fortement endommagée ces derniers mois, la municipalité a réalisé les démarches nécessaires pour remettre en état la partie de la route appartenant à Ognes. Les travaux seront effectués en fonction de la météo et des disponibilités de l'entreprise mandatée.

Merci de votre compréhension.







Е	L	0	С	Е	L	L	I	U	G	I	A	A
N	С	R	С	R	I	0	L	U	0	С	D	R
I	I	A	Ι	E	В	M	0	L	P	R	U	S
Α	M	V	P	С	A	N	0	R	E	P	Е	E
R	E	I	С	A	L	G	N	T	S	V	G	Н
0	S	N	R	E	Н	C	0	R	Е	Е	A	C
M	C	A	В	U	Е	L	L	N	R	R	S	I
E	T	Е	R	С	T	U	L	S	A	S	S	N
E	T	I	A	F	Е	S	A	N	C	A	A	R
Е	G	R	0	G	R	Е	В	V	0	N	P	0
D	Е	N	Т	N	Α	S	S	Е	R	T	Е	C
Т	Е	M	M	0	S	Е	R	U	S	S	I	F
E	C	A	F	E	Е	N	I	M	Е	Н	С	P

AIGUILLE SURPLOMB CORNICHE CHEMINEE FISSURE VERSANT PASSAGE RESSANT COULOIR GLACIER MORAINE **EPERON** BALLON ROCHER SOMMET ADRET PITON SERAC

RAVIN CRETE FAITE GORGE ARETE NEVE CLUSE UBAC CIME DENT FACE COL PIC



Si vous souhaitez participer à la future édition ou si vous avez des suggestions, astuces que l'on pourrait publier n'hésitez pas à nous les faire parvenir par mail par écrit. A très vite.